

A.-J. GONDRY (1878)

GONDRY, *Augustin-Joachim*, né à Gand le 22 décembre 1841 et y décédé le 26 mai 1891. Il fit de brillantes études à l'Athénée royal et à l'Université de Gand, et après avoir obtenu la première place en droit romain au concours universitaire de 1861, il fut proclamé docteur en droit le 18 août 1862. Il accomplit son stage au barreau de Gand; puis, fut nommé juge au tribunal de première instance de Courtrai, le 14 septembre 1867, et passa, le 24 mars 1870, en la même qualité au tribunal de première instance de Termonde.

Au mois d'octobre de l'année 1878, il fut appelé, en qualité de professeur ordinaire, à occuper la chaire de droit administratif élémentaire et approfondi. Mais, ainsi que le proclama M. le Procureur-Général près la Cour d'appel de Gand, à l'audience solennelle de rentrée de cette Cour le 1^{er} octobre 1891, M. Gondry, dont il fit un brillant éloge comme magistrat, s'était trompé de voie en entrant dans l'enseignement. Il ne parvenait pas, en donnant ses leçons, à vaincre son excessive timidité procédant de son extrême modestie; il aspirait à rentrer dans la magistrature assise, où sa science juridique, à laquelle M. le Procureur-Général rendit un éclatant hommage, pouvait plus utilement s'exercer.

Aussi, le 12 décembre 1881, fut-il nommé conseiller à la Cour d'appel où il laissa le souvenir d'un juriste de haute valeur. Le 12 mai 1884, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Gondry n'a rien publié et la chose est regrettable, car si son enseignement n'était pas brillant, il était solide et profond et dénotait une intelligence d'élite.

L. MONTIGNY.